



TAXE d'apprentissage

 Le Mans
Université

**ECND**
Academy
Le Mans Université

Versez à l'ECND Academy - Université du Mans votre TAXE D'APPRENTISSAGE !

L'Université du Mans est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage sur le nouveau barème, appelé « Solde de la taxe d'apprentissage », correspondant à 13 % de la taxe d'apprentissage, destinés aux dépenses libératoires effectuées par l'entreprise. Cet impôt représente une ressource indispensable pour le développement de nos formations.

ACTIONS RÉALISÉES GRÂCE À LA TAXE :

- **compléter les équipements de l'atelier CND**, avec l'acquisition de matériel innovant dédié à la thermographie,
- **renouveler la licence de logiciel** d'acquisition de visualisation d'images issues de radiographie des RX,
- **permettre aux étudiants des visites** de sites industriels
- **organiser le stage** de radiographie des RX et de gammagraphie des étudiants sur site industriel,
- **produire des contenus pédagogiques** pour des offres de formations en ligne des modules CND.



NOS PROJETS AVEC LA TAXE :

Attirer plus d'étudiants et de personnes en formations continues dans nos filières CND en présentiel et à distance, renforcer et moderniser nos équipements pour répondre aux besoins de compétences en CND dans l'industrie.

Ainsi, avec votre soutien, nous souhaitons :

- **acquérir des nouveaux équipements** : Tomographe par RX, émissions acoustiques, magnétomètre,
- **équiper la salle de cours de système de visioconférence** moderne pour faciliter l'enseignement à distance sous forme de classe virtuelle, permettre à nos conférenciers de faire leurs cours en cas de difficulté de déplacement, ...
- **soutenir nos étudiants lors des déplacements** pédagogiques sur sites industriels,
- **poursuivre la vulgarisation des méthodes CND** auprès des différents publics (jeunes, demandeurs d'emploi, employés en reconversion, ...)

→ COMMENT VERSER À L'ECND ACADEMY – LE MANS UNIVERSITÉ ?

Cette taxe calculée sur 0,68% de votre masse salariale brute de l'année précédente, comprend deux parts dont une appelée «solde de la taxe d'apprentissage» qui correspond à 13 % de votre TA et que vous pouvez verser directement à l'établissement de votre choix.

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

0,68%
DE VOTRE MASSE
SALARIALE BRUTE 2020



13%
DE VOTRE TAXE
VERSÉS VIA L'URSSAF
À L'ÉTABLISSEMENT
DE VOTRE CHOIX

ADRESSEZ VOTRE VERSEMENT
À LE MANS UNIVERSITÉ
EN REMPLISSANT LE FORMULAIRE
CI-DESSOUS



CE QUI CHANGE EN 2023 :

Dès 2023, les entreprises doivent déclarer, via la DSN, le solde de la taxe d'apprentissage (ordonnance 2021- 797 du 23 juin 2021 parue au journal officiel le 24 juin 2021). Le solde de la taxe d'apprentissage (13%) sera recouvré annuellement, en exercice décalé le 5 ou le 15 mai 2023.

Une plateforme de fléchage sera mise à disposition par la Caisse des dépôts et consignations, ce qui permettra aux entreprises de désigner les établissements destinataires du solde de la taxe d'apprentissage.

[Lien vers le portail de l'URSSAF](#) | [Lien vers le portail d'informations SOLTEA](#)

3 FORMATIONS de l'atelier-école ECND Academy - Le Mans Université sont habilitées à bénéficier de la taxe d'apprentissage :

→ **BUT Mesures Physiques IUT du Mans :**

Bachelor Universitaire de Technologie, formation dorénavant de 3 ans avec possibilité d'alternance les 2^{ème} et 3^{ème} années en contrat d'apprentissage

→ **Licence Professionnelle Contrôle Industriel - Essai & Contrôle Non Destructifs, Faculté des Sciences et Techniques :**

formation en alternance en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

→ **Cursus ingénieur, spécialité Vibrations, Acoustique, Capteurs ENSIM :**

formation en alternance en contrat d'apprentissage de 3 ans

Pour nous soutenir, il vous suffit de remplir le formulaire d'intention de versement ci-dessous et de le renvoyer à l'agence comptable de l'Université du Mans avec votre paiement :

ENTREPRISE

Raison sociale : _____

SIRET : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Personne à contacter pour le suivi du versement

Nom, prénom : _____

Tél. : _____ Email : _____

Informations complémentaires

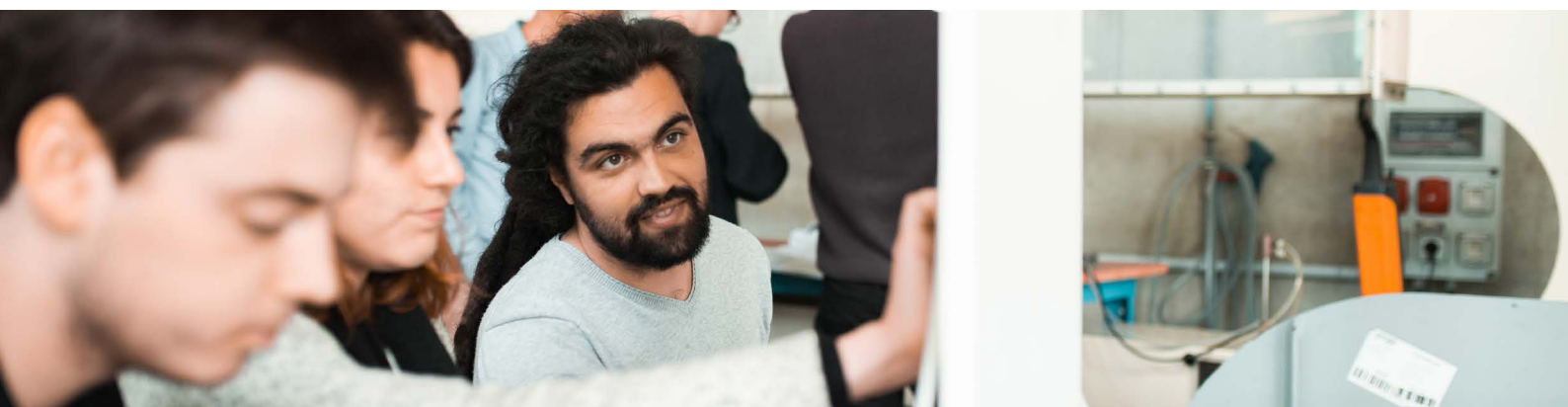
Vous souhaitez obtenir des informations pour :

- Recruter un stagiaire
- Recruter un alternant
- Etre informé sur notre offre de formation en ECND

Montant du versement : _____

Merci de préciser le diplôme que vous souhaitez soutenir en **cochant la formation et son code UAI** :

- BUT Mesures Physiques, IUT du Mans : **code UAI 0720083Z**
- LP Contrôle Industriel - Essai & Contrôle Non Destructifs, Faculté des Sciences et Techniques : **code UAI 0720076S**
- Coursus ingénieur, spécialité Vibrations, Acoustique, Capteurs, ENSIM : **code UAI 0721553X**



Montant à payer directement à l'Université du Mans :

Virement IBAN

FR76 1007 1720 0000 0010 0017 920

BIC

TRPUFRP1

Merci de préciser dans le motif de votre virement : ECND Academy - TA + l'année

Chèque n°

Banque

TRPUFRP1

A l'ordre de

Agent Comptable de l'Université du Mans

Bordereau à retourner à :

Le Mans Université
ECND Academy - Agence comptable
Avenue Olivier Messiaen
72085 LE MANS Cedex 9
ou
ac-recettes@univ-lemans.fr

MERCI DE SOUTENIR L'ECND ACADEMY



ECND Academy • Le Mans Université
Boulevard Pythagore (bât. SFC)
72085 LEMANS CEDEX 9
02 43 83 36 42 - ecnd-academy.com